

VI.

PLANS DE L'INSTALLATION A L'ECHELLE

DU

1 / 1.250^{EME}

ET DU

1 / 500^{EME}



PREFECTURE DE L'OISE

1 Place de la Préfecture
60000 BEAUVAIS

Illkirch, le 20 juin 2015

Nos Réf. : 200615 – DDAE DP SLL

Objet : Demande de dérogation concernant l'échelle d'un plan

Monsieur le Préfet,

Je soussigné François THIRY, agissant en qualité de Président de la société TRABET S.A.S., sollicite une dérogation concernant l'échelle du plan d'ensemble des dispositions projetées de l'installation des centrales d'enrobage mobiles prévu à l'article R512-6 I 3° du code de l'environnement.

L'échelle au 1/1 250 apparaît en effet suffisante pour présenter, d'une part les dispositions projetées de l'installation, d'autre part l'affectation des constructions et terrains avoisinants.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

François THIRY

Président